

GONFREVILLE-L'ORCHER

Des nouveautés pour le trail



Le Trail de la Pointe de Caux 2018 prendra le départ le 9 septembre à 9 h à l'Esplanade de la Pointe de Caux

Pour la 12^e édition du Trail de la Pointe de Caux, la Boussole Gonfrevillaise, présidée par Jean-Philippe Lepercq, va innover avec un départ le dimanche 9 septembre à 9 heures sur l'Esplanade de la Pointe de Caux (en centre-ville), une grande première, et un passage au pied du phare de la Poterie Cap d'Antifer. La distance passe de 50 à 53 km et pour le premier relais de 17 km à 20 km.

Passage au pied du phare d'Antifer

Le parcours empruntera le quartier du Chemin vert pour le premier kilomètre puis par le Pony club de Gonfreville et Gournay-

en-Caux par le bois. Les coureurs retrouveront l'ancien parcours après environ 4 km, pour reprendre le fameux goulet, où il ne devrait plus y avoir de bouchon.

Autre nouveauté, sur le dernier tronçon, le passage au pied du phare d'Antifer pour emprunter de nouveaux sentiers avec des vues splendides depuis les falaises.

Il y aura une permanence pour la remise des dossards, le samedi à l'Espace Culturel de la Pointe de Caux (ECPC) de 14 h à 17 h et le dimanche, une heure avant chaque point de départ soit Gonfreville, Rolleville et Gonneville-la-Mallet. Au programme : le Trail

de 53 km entre Gonfreville-l'Orcher et Etretat (300 dossards maximum) en individuel ou en relais de 3 coureurs (20 km, 13 km et 20 km, 100 équipes maximum) et le Trail de 20 km entre Gonneville-la-Mallet et Etretat (450 dossards maximum) avec un départ place du Marché de Gonneville à 10 h 30.

L'arrivée pour tous se fera à Etretat et c'est en musique que les coureurs seront accueillis avec en le groupe D'Mesuré au répertoire festif, accordéon et blues-rock.

Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant en ligne ou par courrier avec bulletin disponible sur le site : www.lbgonfrevillaise.com